

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

## Produit

### Mirova Thematic Safety un Compartiment de Natixis International Funds (Lux) I N1/A (GBP) (code ISIN : LU1951225397)

Ce Produit est géré par Natixis Investment Managers International, qui fait partie du Groupe BPCE, agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Ce Produit est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de surveillance du secteur financier. Pour plus d'informations sur ce Produit, veuillez consulter le site [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com) ou appeler le +33 1 78 40 98 40.

**Le présent document d'informations clés est exact et à jour au 13 avril 2026.**

## En quoi consiste ce Produit ?

**Type** Ce Produit est un Fonds OPCVM. Ce Produit est un Compartiment d'une Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois. Le Produit est régi par la partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle qu'amendée.

**Terme** Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique. Toutefois, ce Produit peut être dissous ou fusionné. Dans ce cas, vous serez informé par tout moyen approprié approuvé par la réglementation.

**Objectifs** L'objectif d'investissement du Produit est d'obtenir une croissance du capital sur le long terme par le biais d'un processus d'investissement qui inclut systématiquement des considérations d'ordre environnemental, social et de gouvernance (« ESG »). Ce Produit devrait convenir aux investisseurs qui peuvent se permettre d'immobiliser du capital pendant une durée de 5 ans.

- Le Produit n'est pas géré par rapport à un indice spécifique. Toutefois, à titre indicatif uniquement, la performance du Produit peut être comparée à celle de l'indice Morgan Stanley Capital International World (« MSCI World »). Le Produit devrait dans la pratique inclure des composants de l'indice dans son portefeuille, mais il n'est en réalité soumis à aucune contrainte en matière d'indice et peut, par conséquent, s'en écarter considérablement.
- Le Produit fait l'objet d'une gestion active et investit principalement dans des titres de participation de sociétés identifiées comme participant ou ayant une exposition au thème d'investissement de la Sécurité, qui est considéré par le Gestionnaire financier comme étant soutenu par des tendances de croissance à long terme. Le Produit suit une approche thématique ESG (complétée par des politiques d'exclusion sectorielle, d'engagement et de vote) qui vise à évaluer systématiquement l'impact social et environnemental de chacune des sociétés eu égard aux ODD des Nations unies. Cette approche implique la notation de chaque société au regard des critères ESG durables, tels que définis dans le Prospectus. Une stratégie ESG peut comprendre des limites méthodologiques telles que le Risque lié aux investissements ESG. Veuillez lire la section « Principaux Risques » du Prospectus pour de plus amples renseignements sur ce qui précède. Le Produit n'est soumis à aucune contrainte en termes de secteur, d'indice, de devise, de zone géographique ou de capitalisation. Le Produit bénéficie du label ISR français.
- Le Produit investit au moins deux tiers de son actif total dans des titres de participation d'entreprises situées dans le monde entier. Le Produit peut également investir jusqu'à 30 % de son actif total dans des titres de participation de marchés émergents (y compris certaines Actions A éligibles). Le Produit peut investir jusqu'à un tiers de son actif total dans d'autres types de titres que ceux décrits ci-dessus, ainsi que dans des instruments du marché monétaire, des liquidités et des instruments assimilés à des liquidités.
- À titre accessoire, le Produit peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture.
- Les revenus perçus par le Produit sont réinvestis.
- **Les Actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable au Luxembourg coïncidant avec les ouvertures de la Bourse de New York et du NASDAQ, avant 13 h 30.**
- Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Souscription, transfert, conversion et rachat d'Actions » pour de plus amples renseignements.

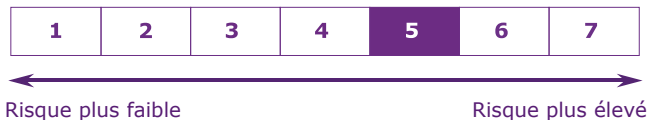
**Investisseurs de détail visés** Le Produit convient aux investisseurs institutionnels et de détail qui recherchent une exposition aux marchés d'actions à l'échelle mondiale, recherchent un portefeuille relativement concentré, peuvent se permettre d'immobiliser du capital pendant 3 à 5 ans (horizon à moyen-long terme), peuvent accepter des pertes temporaires importantes et peuvent tolérer la volatilité.

## Informations pratiques

- **Dépositaire du Produit** : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Des informations complémentaires concernant le Produit (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un Compartiment à un autre, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif. Le prix par action du Compartiment peut être obtenu auprès du siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com) et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- **Échange d'actions** : Chaque Compartiment de la SICAV est séparé, conformément à la loi. Vous n'avez pas la possibilité d'échanger vos actions contre des actions d'un autre Compartiment du Fonds. Toutefois, vous pourriez avoir la possibilité de demander le rachat de vos actions de ce Compartiment, puis de souscrire des actions d'un autre Compartiment. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus du Produit.
- **Fiscalité** : Ce Produit peut être assujéti à des régimes fiscaux spécifiques au Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque suppose que vous conservez le Produit pendant 5 ans.

L'Indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.**

Autres risques importants pour le Produit non inclus dans l'indicateur synthétique de risque : Risque de liquidité, Risque lié au programme Stock Connect.

Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

**Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et de l'indicateur de substitution approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.**

Période de détention recommandée : 5 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Exemple d'investissement : 10 000 GBP			
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b> Ce Produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.			
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>2 960 GBP</b>	<b>2 120 GBP</b>
	Rendement annuel moyen	-70,4 %	-26,7 %
<b>Défavorable (*)</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>7 070 GBP</b>	<b>9 160 GBP</b>
	Rendement annuel moyen	-29,3 %	-1,7 %
<b>Intermédiaire (*)</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>10 440 GBP</b>	<b>13 610 GBP</b>
	Rendement annuel moyen	4,4 %	6,4 %
<b>Favorable (*)</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	<b>14 020 GBP</b>	<b>19 420 GBP</b>
	Rendement annuel moyen	40,2 %	14,2 %

(\*) Le scénario s'est produit pour un investissement (par rapport à l'indicateur de substitution : 100% MSCI WORLD TR) entre janvier 2025 et février 2026 dans le cas d'un scénario défavorable, entre juillet 2017 et juillet 2022 dans le cas d'un scénario intermédiaire et entre avril 2016 et avril 2021 dans le cas d'un scénario favorable.

## Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Produit sont conservés par Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., en tant que dépositaire du Produit. En cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs du Produit ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire, il existe un risque de perte financière. Ce risque est néanmoins atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

En cas de défaillance du Dépositaire, il existe un système de compensation ou de garantie pour les investisseurs prévu par la loi.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 GBP sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	521 GBP	1 096 GBP
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	5,3 %	2,1 % chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,5 % avant déduction des coûts et de 6,4 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le Produit peut vous facturer, soit 69 GBP. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	4,00 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 400 GBP
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	1,10 % Le montant des coûts récurrents se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2025. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre.	106 GBP
<b>Coûts de transaction</b>	0,16 % de la valeur de votre investissement par an. <i>Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.</i>	15 GBP
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit.	Néant

Un investisseur qui s'engage dans des pratiques excessives de négociation ou de « market timing » peut être soumis à un prélèvement pouvant atteindre 2 %.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 5 ans

Cette durée correspond à la période pendant laquelle vous devez rester investi dans le Produit afin d'obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de perte. Cette durée est liée à la combinaison d'actifs, à l'objectif de gestion et à la stratégie d'investissement de votre Produit.

Vous pouvez demander la vente de votre Produit tous les jours. Vous pouvez recevoir moins que prévu si vous en sortez avant la fin de la période de détention recommandée. La période de détention recommandée est une estimation et elle ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Produit. Si vous souhaitez formuler une réclamation concernant la personne qui conseille ou vend le Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un e-mail au Service client à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou écrire à Natixis Investment Managers International, 43 avenue Pierre Mendès France, 75648 Paris Cedex 13.

## Autres informations pertinentes

Des informations sur les performances passées du Produit sont disponibles à l'adresse suivante : [https://priips.im.natixis.com/past\\_performance?id=LU1951225397](https://priips.im.natixis.com/past_performance?id=LU1951225397). Des données de performances passées sont présentées sur 5 ans.

Les précédents calculs de scénarios de performance mensuels du Produit sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://priips.im.natixis.com/past\\_performance\\_scenario?id=LU1951225397](https://priips.im.natixis.com/past_performance_scenario?id=LU1951225397).

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.